

La COP de Varsovie – pour préparer la COP à Paris

A travers les décisions adoptées à la COP19 à Durban en Afrique du Sud et renforcées lors de la COP18 à Doha, au Qatar, les pays réaffirmaient leur volonté de lutter contre les changements climatiques. Mais, alors que l'augmentation de nos émissions mondiales nous place sur une trajectoire de réchauffement proche de 4°C d'ici 2100 par rapport à l'ère préindustrielle, cette volonté politique tarde à se traduire en actes.

Pourtant, nous avons presque atteint les limites de la planète et le seuil de basculement irréversible de ses écosystèmes. Tous les continents subissent les impacts dévastateurs du changement climatique – tempêtes d'une violence inédite, inondations, sécheresses et autres événements extrêmes de plus en plus nombreux. Les impacts du changement climatique coûtent cher aux pays alors même que l'économie mondiale est en crise. Les impacts sont pris en charge en superficie seulement puisque la communauté internationale n'agit pas sur les causes qui sous-tendent le dérèglement climatique.

En l'absence de volonté politique, il n'y aura pas de progrès dans la négociation sous la CCNUCC. En l'absence de ressources financières suffisantes, il n'y aura pas d'actions de réduction d'émission suffisamment ambitieuse ni de politiques d'adaptation d'ampleur permettant aux pays de faire réellement face aux impacts du changement climatiques. En l'absence de volonté politique et de financements, il n'y aura pas non plus d'accord sur questions clé comme celle de l'équité ou celle des pertes et dommages.

Il est temps pour les gouvernements de prendre au sérieux le changement climatique. Il est temps de faire preuve de leadership et de courage politique pour prendre les décisions les plus difficiles. La volonté et l'ambition politique sont de mise. Heureusement, il est encore non seulement souhaitable mais possible de replacer la planète sur une trajectoire de réchauffement sous le seuil de 2°C/1,5°C, à condition que toutes les nations l'exigent à la COP19 à Varsovie. Il reste deux ans pour sceller un accord sur le climat en 2015, et pour construire une relation de confiance entre les pays.

La COP19 doit impérativement lancer les travaux sur un accord équitable, ambitieux et juridiquement contraignant. Pour le

Réseau Action Climat, la COP19 doit en priorité permettre de renforcer les efforts de réduction d'émissions à court terme et mobiliser les financements qui manquent à l'appel malgré l'urgence. Ceci aidera à créer une relation de confiance entre les pays et une dynamique positive vers un régime climatique réussi après 2015.

La COP19 à Varsovie doit permettre d'atteindre les objectifs suivants pour renforcer l'ambition pré-2020

Atténuation

- Afin que nos émissions mondiales commencent à décroître dès 2015, les pays adoptent une décision pour fixer une échéance, et le plus tôt possible.
- Les pays développés renforcent dès maintenant leurs obligations pré-2020.
- Les pays en développement qui n'ont pas encore annoncé de NAMA le font immédiatement.
- La COP étudie de quelle manière les pays en développement peuvent contribuer à la réduction mondiale des émissions tout en respectant les capacités et responsabilités différenciées. Dans ce contexte, des incitations financières et techniques à la mise en œuvre permettraient d'exploiter plus facilement des gisements de réductions d'émissions moins évidents dans les pays en développement.
- La COP crée un cadre pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique qui permet à la CCNUCC de jouer un rôle de coordination et de facilitation dans le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.
- Les pays font montre d'une vraie volonté politique de développer des initiatives complémentaires de réductions d'émissions – notamment via la réduction des HFC, la réduction des émissions liées au transport aérien et maritime international, et la suppression des subventions aux énergies fossiles dans les pays développés.

Finance

- Tous les pays développés annoncent ce qu'ils comptent engager en matière de financements climat entre 2013 et 2015 et se fixer un objectif collectif de mobiliser 60 milliards de dollars d'argent public sur cette même période.

- Les pays adoptent une feuille de route concrète pour atteindre l'objectif fixé à 100 milliards de dollars par an d'ici 2020 en mobilisant des financements publics, nouveaux et additionnels.
- Les pays s'engagent à allouer au moins 50% des financements publics à l'adaptation.
- Les pays développés s'engagent financièrement auprès du Fonds Vert, du Fonds pour l'Adaptation et du Fonds PMA.

Technologies

- Les pays s'engagent à mobiliser des financements de long terme pour le mécanisme des technologies, en s'appuyant sur une évaluation des impacts de chaque technologie ainsi qu'une analyse des technologies clé, dont le déploiement permettrait d'obtenir des réductions d'émissions durables et rapides, et s'accordent sur un processus qui permettrait de délivrer un plan d'action technologique mondial en 2015.

REDD/LULUCF

- Le mécanisme REDD est un outil très important pour réduire les émissions, à condition que le mécanisme soit doté de financements suffisants – il est donc important de continuer le programme de travail sur la finance REDD+ sous la COP et de clarifier les règles du mécanisme REDD+ et de la comptabilisation UTCATF (LULUCF).

Adaptation

- Il est urgent de renforcer les activités d'adaptation en adoptant la prochaine phase du programme de travail de Nairobi, et en finalisant la mise en oeuvre des PANAs. Dans ce contexte, la mobilisation de financements dédiés à l'adaptation, et en priorité aux PMA, sera clé dans la mise en oeuvre de mesures urgentes d'adaptation et dans l'élaboration des PAN au cours des deux ans à venir.

Les contours de l'accord de 2015, et les éléments nécessaires pour y parvenir rapidement

Forme juridique

- Le périmètre, la structure et la conception de l'accord de 2015 devront être cohérents avec un budget carbone mondial permettant de rester sous la barre des 2°C de réchauffement, et comprendre notamment des objectifs et des actions décidées dans un cadre équitable, qui permettent de fournir le soutien financier, technologique et en termes de renforcement de capacités nécessaire pour les pays les plus vulnérables.
- L'accord de 2015 devra être construit sur les règles décidées sous le protocole de Kyoto et la Convention Climat, tout en les développant et en les améliorant. Ces règles devront inclure des exigences de transparence, à travers des règles de comptabilisation communes et exigeantes, ainsi que des mécanismes de respect des engagements, conformes au principe d'équité.
- La forme de l'accord 2015 devra être un protocole juste, ambitieux et juridiquement contraignant.

Equité

- Tout accord ambitieux en 2015 sera impossible sans un accord sur l'équité. Et tout accord sur l'équité sera impossible sans un accord ambitieux en 2015.
- Les pays doivent s'accorder sur un « Cadre de référence sur l'équité », qui garantisse l'évaluation objective et précise des engagements pris par les pays, tant pour la réduction des émissions que pour les financements climatiques. Cette évaluation doit être réalisée au regard de budgets carbone définis au niveau mondial et des besoins évalués en termes de financements.
- Le Réseau Action Climat a développé une liste de six indicateurs d'équité (la conformité avec la science, la responsabilité, la capacité, les besoins de développement et les besoins d'adaptation). Ces indicateurs permettent de saisir l'essence du principe d'équité tel qu'il existe sous la Convention Climat.
- Des pays « champions de l'équité » devront mener un processus sur l'équité dans la négociation internationale. A la COP19, une table ronde ou un atelier pourrait être organisé(e) sur un Cadre de référence en matière d'équité ou sur les indicateurs d'équité.
- A la COP19, les pays devront prendre une décision sur le développement rapide d'un Cadre de référence en matière d'équité, qui s'applique à tous et comprenne un processus d'expertise indépendant.

Réduction des émissions

- Les pays doivent s'accorder, collective, sur des objectifs mondiaux de réduction d'émissions à moyen et long termes (2030, 2040, 2050). Ces objectifs devront être inscrits dans l'accord de 2015, juridiquement contraignant. Ils devront également reposer sur une évaluation scientifique solide.
- Tous les pays doivent annoncer leurs engagements et leurs actions de réduction d'émissions, équitables et en accord avec la science, pour la période après 2020, au plus tard à la COP20. Ces engagements et actions devront être rapportés, selon des règles de comptabilisation communes, afin de garantir leur transparence et leur vérification (MRV). Cela permettra de comparer les engagements nationaux.

Financements

- Mettre en place, dans le cadre de la COP, un espace de négociation permanent de haut niveau, dédié aux financements climatiques.
- Assurer des progrès rapides SUR l'augmentation des volumes financiers en fonction des besoins des pays, l'équité, l'additionnalité, la cohérence, et la transparence.
- Mettre en place un mécanisme qui évalue l'adéquation des engagements de financement existants et les réévalue régulièrement.
- Fixer un objectif sur la mobilisation de financements publics au cours de la période 2020-2025, fondée sur de nouvelles sources de financement qui contribueront à augmenter les financements publics à l'échelle requise.

La « revue »

- Commencer les travaux du Groupe de contact conjoint (GCC) sur le premier réexamen périodique. Pour les Partis,

il s'agit bien de tirer des conclusions à partir des avancées récentes de la recherche scientifique, et en particulier du 5^e rapport du Giec. Les pays devraient dédier une séance de travail pendant la COP 19 à l'étude de ce rapport.

Adaptation

- L'accord de 2015 devra reconnaître que le manque d'ambition des pays en matière d'atténuation des émissions exacerbe les besoins d'adaptation des populations les plus pauvres et les plus vulnérables.
- La possibilité de définir des objectifs d'adaptation au niveau mondial, ainsi que leurs avantages et leurs limites, devraient être explorés.
- Il faut tirer des enseignements du développement et de la mise en œuvre des PANA et des PAN. Ces enseignements constituent une contribution précieuse vis-à-vis des besoins d'adaptation après 2020. Pour cela, la pleine application des PANA et PAN sera clé.

Pertes et dommages

- Les pertes et dommages devraient faire partie intégrante de la Convention en 2015.
- La COP 19 devrait mettre en place un mécanisme international pour remédier aux pertes et dommages. Ce mécanisme devrait être pleinement opérationnalisé par la COP21.

REDD et LULUCF

- L'accord de 2015 devrait contenir des dispositions spécifiques pour la prolongation de la REDD+. Elles devront inclure des éléments concernant les financements fondés sur les résultats (phase 3 de REDD+), ainsi que des règles pour garantir le respect, la prise en compte et l'application des garde-fous de Cancun.
- L'accord devrait inclure des règles de comptabilisation commune, y compris pour les secteurs LULUCF qui reposent sur l'utilisation des sols, en conformité avec la Convention. La comptabilisation doit reposer sur une période de référence ou une année commune, comme dans tous les autres secteurs.

Technologie

- Le mécanisme de la technologie doit appliquer les principes d'équité.
- Développer un outil pratique et viable, pour que les pays puissent mesurer les impacts négatifs sur la biodiversité ou sur les hommes de chaque technologie qu'ils pourraient choisir de déployer.
- Réaliser une analyse des technologies clés, dont le déploiement apporterait la réduction d'émissions la plus forte, la plus rapide et la plus durable et/ou lèverait les obstacles à la résilience face aux impacts du changement climatique. Il faudra hiérarchiser les besoins et ne pas oublier les zones rurales hors-réseau.
- Élaborer un plan d'action mondial de la technologie en 2015.

Marchés internationaux carbone

- Limiter l'accès aux marchés internationaux du carbone aux pays qui ont un objectif de réduction suffisamment ambitieux et qui sont en conformité avec la science et avec l'équité.
- Une vaste réforme du Mécanisme de développement propre (MDP) et de la Mise en œuvre conjointe (MOC) est nécessaire.

Agriculture

- Explorer le rôle possible de tous les mécanismes pertinents sous la CCNUCC et le protocole de Kyoto, qui pourraient contribuer à atteindre une agriculture équitable, durable, résiliente, qui préserve la sécurité alimentaire et le climat.

Le Réseau Action Climat (CAN International), fort de ses 850 associations dans plus de 100 pays, est le plus grand réseau d'organisations de la société civile travaillant ensemble en faveur des politiques gouvernementales de lutte contre le changement climatique. climatenetwork.org

CAN Secretariat Contacts

Wael Hmaidan, Director, whmaidan@climatenetwork.org
Liga Efeja, Executive Assistant, lefeja@climatenetwork.org
Siddharth Pathak, International Policy Coordinator, spathak@climatenetwork.org
Samantha Harris, Policy Officer, sharris@climatenetwork.org
Geoff Keey, Global Campaign Coordinator, gkeey@climatenetwork.org
Wawa Wang, Campaign Coordinator, wwang@climatenetwork.org
Ria Voorhaar, Communications Coordinator, rvoorhaar@climatenetwork.org
Ashwini Prabha-Leopold, International Communications Coordinator, aprabha@climatenetwork.org
Sarah Strack, Network Development Manager, sstrack@climatenetwork.org
Montana Brockley, Operations Manager, mbrockley@climatenetwork.org

CAN Regional & National Nodes

AFRICA

Eastern Africa

Geoffrey Kamese,
kameseus@yahoo.com

Uganda

Isaac Kabongo,
kaboisaack@gmail.com

North Africa (Maghreb)

Madyoury Tandia,
madyoury@gmail.com

Southern Africa

Rajen Awotar,
maudesco@intnet.mu

South Africa

Sandile Ndawonde,
sandile@greennetwork.org.za
Richard Worthington,
rworthington@wwf.org.za

Western Africa

Emmanuel Seck,
ssombel@yahoo.fr

AMERICAS

Canada

Christian Holz, cholz@climateactionnetwork.ca

Latin America

Enrique Maurtua
Konstantinidis,
enriquemk@yahoo.com

Brazil

Rubens Born,
rubensborn@gmail.com

Mexico

Ana Romero, ana.romero.salcedo@gmail.com

United States

Peter Bahouth, peterb@climatenetwork.org

ASIA

China

Bi Xinxin, bixinxin@cango.org

Japan

Kimiko Hirata,
khirata@kiconet.org

South Asia

Sanjay Vashist,
Sanjay@cansouthasia.net

Southeast Asia

Wanun Permpibul,
wanunp@yahoo.com

EUROPE

Eastern Europe, Caucasus and

Central Asia

Iryna Stavchuk,
iryna.stavchuk@necu.org.ua

Europe

Wendel Trio, wendel@caneurope.org

France

Morgane Creach,
morgane@rac-f.org
Alix Mazounie, alix@rac-f.org

PACIFIC & OCEANIA

Australia

Anna Malos,
anna@cana.net.au

Cook Islands

David Ngatae,
cookscan@gmail.com

Tuvalu

Pulafagu Toafa,
pula_toafa@yahoo.com.au

Pacific

Ben Namakin,
tammy.ahleiomi@gmail.com

CAN Working Group Co-Chairs

Adaptation

Sven Harmeling,
CARE International,
sharmeling@careclimatechange.org
Harjeet Singh, Action Aid,
harjeet.singh@actionaid.org

Finance

Steve Herz, Sierra Club US,
Steve.herz@sierraclub.org
Alix Mazounie, RAC-France,
alix@rac-f.org

REDD & LULUCF

Gaines Campbell,
Fundação Esquel Brasil,
gaines1705@gmail.com
John Lanchbery, RSPB,
john.lanchbery@rspb.org.uk

Flex Mechs

Anja Kollmuss,
Carbon Market Watch,
anja.kollmuss@carbonmarketwatch.org

Mitigation

Tirthankar Mandal, CANSA,
tirthankar@cansouthasia.net
Naoyuki Yamagishi,
WWF Japan,
yamagishi@wwf.or.jp

Bunkers

Mark Lutes,
WWF International,
marklutes@wwf.panda.org

Technology

Janice Meier, Sierra Club US,
jsmeier@verizon.net
Dyebo Shabalala, IGIR,
dalindyebo.shabalala@maastrichtuniversity.nl

Review

Manfred Treber, Germanwatch,
Treber@germanwatch.org
Pat Finnegan, Grian,
coord@grian.ie

MRV

Niranjali Amerasinghe, CIEL,
namerasinghe@ciel.org
Sudhir Barnala,
ssbarnala@gmail.com

Legal

Srinivas Krishnaswamy,
srinivas@vasudhaindia.org
Alex Hanafi, EDF,
ahanafi@edf.org

Agriculture

Geoffrey Evans, Humane
Society International,
gevans@hsi.org
Ram Kishan, Christian Aid India,
ramkishan2000@gmail.com

Effort sharing

Tom Athanasiou, ECO Equity,
toma@ecoequity.org
Uthra Radhakrishnan, CSE,
uthra@cseindia.org
Rixa Schwarz, Germanwatch,
schwarz@germanwatch.org

Fossil Fuel Subsidies

David Turnbull,
Oil Change International,
david@priceofoil.org

Post-2015 SDGs

Samantha Harris,
CAN-International,
sharris@climatenetwork.org
Wael Hmaidan,
CAN-International,
whmaidan@climatenetwork.org